

Le rôle d'Altiero Spinelli dans la construction de l'Union européenne

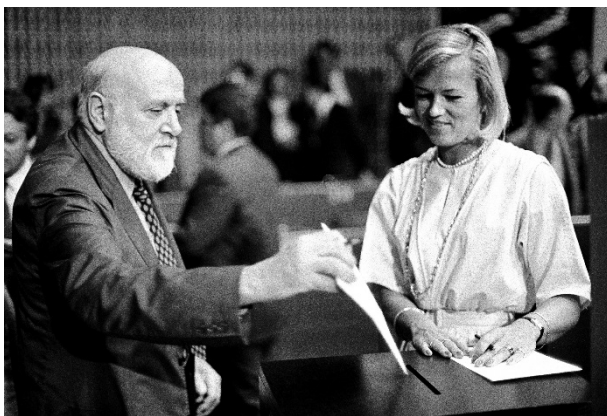
'Je veux me battre pour l'Europe jusqu'à la fin de mes jours'

RÉSUMÉ

Le 14 février 1984, le Parlement européen a débattu et adopté le projet de 'traité instituant l'Union européenne', aussi appelé 'projet Spinelli', du nom du rapporteur-coordonateur de la commission parlementaire qui a rédigé le texte. Deux ans plus tard, le 23 mai 1986, Altiero Spinelli s'est éteint à Rome. Aujourd'hui, trente ans après, Altiero Spinelli et le projet de traité qu'il a porté sont considérés comme des éléments essentiels du processus d'intégration de l'Union européenne. Cela étant, le projet de traité n'était que le point culminant de la carrière politique de Spinelli – un homme qui a été capable d'imaginer une Europe unie avant même la naissance de la Communauté européenne.

Pour mieux comprendre l'évolution de la pensée et du travail de Spinelli, il faut se pencher tout d'abord sur les arguments énoncés dans le Manifeste de Ventotene et, ensuite, sur ses activités dans le Mouvement fédéraliste européen, jusqu'à son entrée dans les institutions européennes, d'abord en tant que commissaire, puis comme député au Parlement européen.

Au cours de sa carrière, cet homme politique italien n'a pas seulement vécu les différentes étapes de l'intégration européenne – il les a anticipées. Jusqu'au bout, il a poursuivi avec détermination et conviction l'objectif de fonder une union politique entre les pays d'Europe. L'ultime étape devait être franchie au sein de l'institution que Spinelli avait toujours considérée comme la plus représentative et la plus à même d'être le fer de lance du processus d'intégration : le Parlement européen.



Altiero Spinelli, 1984.

Sommaire :

- Chronologie
- De Ventotene à la Commission
- Le rôle du commissaire (1970-1975)
- Premières activités parlementaires (1976-1979)
- Le Club du Crocodile (1980)
- Projet de traité instituant l'Union européenne

Chronologie	
1907	Naissance d'Altiero Spinelli à Rome, le 31 août
1937-1939	Emprisonnement sur l'île de Ponza et expulsion du Parti communiste
1939-1943	Emprisonnement sur l'île de Ventotene
1941	Première version du <i>Manifeste de Ventotene</i> ; la version finale a été publiée en 1944
1943	Première réunion du Mouvement fédéraliste européen
1950	Déclaration Schuman, qui a conduit à la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)
1957	Signature à Rome du traité instituant la Communauté économique européenne (CEE) et du traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), tous deux entrés en vigueur le 1 ^{er} janvier 1958
1970	Nomination de Spinelli à la Commission européenne
1976	Démission de Spinelli de la Commission en mai pour rejoindre la délégation italienne du Parlement européen en juillet
1984	Adoption par le Parlement européen du projet de traité instituant l'Union européenne, le 14 février
1986	Signature en février, à Luxembourg et à La Haye, de l'Acte unique européen, entré en vigueur le 1 ^{er} juillet 1987
1986	Décès d'Altiero Spinelli à Rome, le 23 mai

De Ventotene à la Commission

Un homme et son manifeste

L'un des épisodes les plus importants et les plus difficiles de la vie d'Altiero Spinelli est intervenu après sa libération de l'île de Ventotene, où il avait été emprisonné avec d'autres opposants au régime fasciste. Après la mort de Spinelli à Rome le 23 mai 1986, Mario Albertini, président du Mouvement fédéraliste européen, a rappelé à quel point, à ce moment-là, Spinelli était 'un homme seul : tous ses amis antifascistes rentraient en Italie et retrouvaient une tradition dans laquelle s'insérer, un parti auquel se référer, une idéologie pour penser et, surtout, un État, c'est-à-dire un système de pouvoir, à l'intérieur duquel ils pouvaient développer leur action politique¹.' Spinelli lui-même, dans certaines pages de son journal, a évoqué cette solitude, mais mentionné aussi la présence, dans sa poche, d'une base solide sur laquelle tout recommencer : le *Manifeste de Ventotene*.

Europe fédéraliste et distinction entre forces progressistes et forces conservatrices

Il est impossible d'expliquer le processus humain et politique qui a mené Spinelli à son projet de traité instituant l'Union européenne, l'une des pierres angulaires du processus d'intégration et de développement de l'Union, sans prendre comme point de départ le *Manifeste*. Ce texte, rédigé avec ses amis Ernesto Rossi et Eugenio Colorni sur l'île sur laquelle ils avaient été emprisonnés, a été décrit par Spinelli lui-même comme la boussole qui le guida toute sa vie dans les eaux tumultueuses de la politique.

Au cours de l'hiver 1940-1941, Spinelli a proposé à Rossi de rédiger ensemble un 'manifeste pour une Europe libre et unie', connu sous le titre de *Manifeste de Ventotene*. Ce texte était

divisé en quatre chapitres :

- La crise de la civilisation moderne
- Tâches de l'après-guerre – L'unité européenne
- Tâches de l'après-guerre – La réforme de la société
- La situation révolutionnaire : anciens et nouveaux courants

Après avoir rappelé que les conflits ayant à maintes reprises mis à mal les valeurs fondamentales de la civilisation européenne sont dus à l'existence d'États nationaux et souverains, le texte présente deux propositions de la plus haute importance : transformer l'idée d'une fédération européenne en une action politique concrète et ne plus opérer de distinction entre les partis conservateurs et les partis progressistes sur la base de leurs programmes nationaux, mais en fonction de leur adhésion ou non au projet fédéral européen².

Confédéralisme, fédéralisme et fonctionnalisme aux fins de l'unification européenne

Les méthodes utilisées dans le processus d'unification européenne n'ont toutefois pas été uniformes. Le fédéralisme favorisé par Spinelli n'était que l'un des trois grands axes qui formaient la base du processus d'intégration et dont il a traité à des moments différents.

- Le *confédéralisme* prévoyait des accords entre États ayant une relation de coopération aussi complète que possible, mais sans atteinte à la souveraineté nationale. Les décisions seraient prises à l'unanimité des membres.
- Le *fédéralisme*, qui comprenait plusieurs branches différentes, cherchait à aller au-delà du concept des États-nations, responsables des conflits perpétuels en Europe, et à créer une fédération européenne dotée de sa propre souveraineté.
- Le *fonctionnalisme* se fondait sur la conviction que le processus d'intégration ne pourrait avoir lieu que progressivement, par le transfert progressif de souveraineté dans des domaines spécifiques.

C'est ce modèle qu'ont embrassé Jean Monnet et Robert Schuman³.

Un Parlement des citoyens pour l'Europe

Le Congrès de l'Europe, qui s'est tenu à La Haye en mai 1948, sous la présidence de Winston Churchill, a vu émerger l'approche confédéraliste, même si c'est le fonctionnalisme qui s'est imposé par la suite. Les prémices des institutions européennes ont donc pris cette forme, contrairement à ce que Spinelli avait espéré. Le fédéraliste italien a en effet été l'un des premiers à percevoir les limites du rôle essentiellement consultatif joué par les assemblées parlementaires ainsi que l'importance du vote du peuple lorsqu'il s'agit d'adopter une constitution européenne et de conférer quelque légitimité au pouvoir parlementaire.

La fondation d'une Europe des peuples a toujours été l'un des principaux objectifs de Spinelli. Pour ce faire, il était nécessaire d'adopter des réformes institutionnelles visant à mettre en place un Parlement européen élu au suffrage universel direct et jouant un rôle constituant permanent. Pour Spinelli, il était évident que ces réformes ne pouvaient être engagées que par une voie : la Commission européenne.

Le rôle du commissaire (1970-1975)

Dans son *Diario europeo* ('Journal européen'), Spinelli, évoquant sa nomination en tant que commissaire européen responsable de la politique industrielle, de la recherche et du développement technologique, ainsi que du Centre commun de recherche, a montré qu'il avait des idées très claires sur son rôle : 'Au cours des quatre prochaines années, je devrai être

en mesure de faire quelque chose pour l'Europe, après en avoir tant parlé. C'est maintenant ou jamais. ¹⁴

La clarification des rôles de la Commission, du Conseil des ministres et du Parlement, ainsi que des relations entre ces institutions, était un élément essentiel de la réforme. La Commission devait se voir conférer le rôle d'organe supranational par excellence et assurer la médiation entre les deux autres institutions de la Communauté. Pour parvenir à cet objectif, Spinelli a adopté des idées confédéralistes et a reconnu qu'il faudrait du temps pour bâtir une Union européenne. Dans un premier temps, Spinelli a appuyé le *plan Pompidou*⁵, programme d'union politique européenne rédigé par le président français, qui n'excluait pas le supranationalisme pour certains points communs. Toutefois, il a décidé par la suite de proposer son propre plan pour une confédération européenne⁶.

Projet de réforme des institutions européennes

L'importance de ce projet, exposé d'abord à la Commission, puis au groupe socialiste au Parlement européen, réside dans sa force novatrice.

Les principaux éléments du projet Spinelli étaient les suivants : renforcement des pouvoirs de la Commission et du Conseil et reconnaissance de la CEE en tant que cadre pour toute forme ultérieure d'union politique ; introduction du principe de codécision entre le Conseil et le Parlement pour les questions législatives et budgétaires ; élection du Parlement au suffrage universel direct avec représentation proportionnelle, et établissement d'un gouvernement européen indépendant des gouvernements nationaux.

Ce projet ambitieux comprenait différents éléments, adoptés plus tard, qui sont aujourd'hui des caractéristiques fondamentales du cadre institutionnel de l'Union européenne. Toutefois, il était aussi trop innovant pour être accepté immédiatement par la Commission et le Parlement.

Adoption d'élections directes et démission de Spinelli de la Commission

Les sommets de Paris en 1972 et de Copenhague en 1973 ont mis en lumière les contradictions qui existaient toujours au sein de la CEE. Si le besoin impérieux de réformes substantielles se faisait sentir, peu d'initiatives étaient prises en vue de prendre des décisions effectives, ce qui a remis le système communautaire en question.

Un autre sommet à Paris, en 1974, a sanctionné l'adoption du suffrage direct et la demande d'élaborer un rapport sur la possibilité d'établir une Union européenne. Spinelli a demandé que la Commission soit associée à la rédaction du rapport, laquelle demande a été acceptée. Ce fut l'un de ses plus grands succès au cours de son mandat de commissaire. Néanmoins, en mai 1976, après que le Conseil européen eut décidé d'organiser les premières élections européennes, Spinelli a remis sa démission afin de poursuivre son œuvre de réforme au sein de l'institution en laquelle il avait fondé le plus d'espoirs : le Parlement européen.

Premières activités parlementaires (1976-1979)

Un parlement constituant pour l'Union européenne

L'entrée au Parlement européen représentait la quadrature du cercle de l'odyssée politique et humaine de Spinelli. Pour accéder au Parlement, dans l'attente des élections directes de 1979, il lui fallait trouver un parti qui lui offrirait la possibilité de siéger en tant que membre d'un parlement national. En 1976, c'étaient encore les parlements des États membres qui nommaient les délégués européens. C'est la raison principale de son retour dans les rangs du Parti communiste italien (PCI), dont il avait été exclu en 1937. Grâce à son élection à la

Chambre des députés italienne, Spinelli a donc été nommé délégué européen en juillet 1976, en tant que membre indépendant du groupe communiste.

Une fois de plus, Spinelli a décidé de se fixer des objectifs clairs et précis dès son entrée en fonctions. Il reconnaissait le rôle vital joué par le Parlement européen, qualifiant ce dernier d'"institution la plus indépendante des décisions des gouvernements, celle qui a toujours été la plus à même de donner naissance à des groupements transnationaux de forces politiques, la plus imprégnée de l'esprit européen et la plus déterminée à réclamer une limitation de la souveraineté nationale et une plus grande dimension supranationale"⁷. En conséquence, le Parlement était l'institution la plus adaptée à la mise en œuvre du processus d'intégration. Le principal objectif restait de compléter le rôle de guide institutionnel par celui d'organe constituant⁸. Ce rôle, en tout état de cause, serait légitimé une fois pour toutes par les élections directes de 1979.

En tant que membre de trois commissions (commission politique, commission des budgets, commission économique et monétaire), Spinelli a entamé sa première législature en se préparant pour le moment où, en tant que député européen élu, il pourrait prendre des mesures spécifiques concernant les réformes requises en vue de l'élaboration d'une constitution européenne.

Une vie consacrée à l'Europe

En mars 1979, Spinelli a adressé une lettre à Enrico Berlinguer, secrétaire général du Parti communiste (PCI), pour demander ouvertement d'être candidat aux premières élections directes du Parlement européen du 10 juin. Voici ce qu'il lui a écrit :

'Je tiens à ce que vous gardiez à l'esprit que mon souhait est de me battre pour l'Europe jusqu'à la fin de mes jours, et que je ne voudrais donc pas manquer l'occasion de devenir membre du Parlement européen élu. Je pense pouvoir raisonnablement espérer que vous m'inscriviez sur les listes du parti, étant donné que cela serait dans votre intérêt également.
¹⁹

Après confirmation de l'inscription de Spinelli sur les listes du PCI, il fut élu dans la circonscription du Nord-Ouest de l'Italie (Piémont, Val d'Aoste, Ligurie et Lombardie)¹⁰.

Le Club du Crocodile (1980) et le projet de traité instituant l'Union européenne

Vote du Parlement contre la procédure budgétaire pour 1980

L'occasion d'engager le Parlement européen sur la voie de la réforme s'est présentée quelques mois après les élections. Nommé vice-président de la commission des budgets, Spinelli a réussi un tour de force remarquable au cours des débats parlementaires sur le budget de 1980¹¹. En critiquant le budget en question et en soulignant que le Conseil avait considéré l'avis du Parlement comme une simple formalité dont il avait fait fi, Spinelli a convaincu la majorité des députés de voter contre le texte :

'Je m'adresse aujourd'hui à mes collègues parlementaires et les invite à réfléchir à la nécessité de changer cette Communauté qui est la nôtre. Il n'y a que deux centres politiques qui peuvent assumer la responsabilité de la préparation de projets de réforme et qui peuvent demander aux parlements nationaux de les ratifier. Si les gouvernements s'en chargent, nous aurons une Europe des frontières [...]. Au lieu de cela, ce Parlement devra réaliser qu'en tant que représentant des citoyens européens qui l'ont élu, il se doit de proposer des réformes institutionnelles capables de sortir la Communauté de cette impasse.'¹²

De par sa valeur symbolique et l'absence de répercussions techniques, ce discours a mis en lumière la grande contradiction qui existait entre un Parlement légitimé par le vote du peuple et son manque de pouvoir dans le système communautaire. Il a pour la première fois ouvert les yeux du Parlement sur le fait qu'il devait agir pour obtenir une réforme.

Le Club du Crocodile

Le débat sur la réforme s'est poursuivi entre les députés, même en dehors des locaux du Parlement. Pour sensibiliser davantage ses collègues et débattre des réformes institutionnelles et de la nécessité de créer un groupe de travail ad hoc pour mener ces réformes, Spinelli s'est une nouvelle fois adressé à eux dans une lettre du 25 juin 1980 :

'S'il y a des collègues qui, comme moi, ont abouti à la conclusion que la réforme des institutions est une question trop importante pour être laissée aux mains des hommes d'État et des diplomates, je vous serais reconnaissant de bien vouloir répondre à la présente lettre et accepter de participer à des réunions au cours desquelles nous rechercherons ensemble les meilleurs moyens d'associer le Parlement à cette action. ¹³

Dans un premier temps, la proposition a été acceptée par huit députés, qui se sont réunis le 9 juillet 1980 en soirée au restaurant 'Au Crocodile' à Strasbourg¹⁴. Au fil des mois, le groupe de députés mené par Spinelli – baptisé 'Club du Crocodile' d'après le lieu de la première réunion – a vu sa taille s'accroître considérablement. Ses membres ont travaillé sans relâche afin d'élaborer une proposition de résolution pour la mise en place d'une commission ad hoc 'chargée de faire des propositions sur l'état et l'avenir de la Communauté'.¹⁵ Signée par 180 députés, la proposition a été déposée en plénière en juillet 1981 et adoptée le 9 juillet.¹⁶ Au final, le Club du Crocodile, que Spinelli a mentionné au cours des débats¹⁷, a tenu ses promesses en posant les jalons du projet de traité instituant l'Union européenne.

Résolution sur la position du Parlement européen

La commission institutionnelle a débuté ses travaux en janvier 1982 et Altiero Spinelli a été nommé rapporteur-coordonateur. La première tâche consistait à rédiger un rapport sur la position du Parlement européen concernant la réforme des traités et la réalisation de l'Union européenne¹⁸. Ce rapport, dont le but était avant tout d'expliquer les objectifs poursuivis par la commission, a été présenté par Spinelli en plénière le 5 juillet 1982 :

'Ce qui nous manque, c'est un système institutionnel européen approprié capable de structurer le sentiment largement partagé dans une volonté politique commune grâce à un effort commun pour trouver les compromis nécessaires.'

La formation d'une volonté commune était donc un élément fondamental pour poursuivre dans la voie de la réforme. Le vote en faveur de la résolution marquerait 'le début d'une bataille politique démocratique pour l'Europe des années 1980, une Europe faite par les Européens pour les Européens'. La résolution a été adoptée par 258 voix pour, 35 contre et 23 abstentions¹⁹.

Le projet de traité

Après l'adoption de la position du Parlement, la commission institutionnelle a poursuivi pendant un an ses travaux en vue de la rédaction d'une proposition de résolution 'relative au contenu de l'avant-projet de traité instituant l'Union européenne'. Les résultats ont été présentés au Parlement le 13 septembre 1983 et adoptés le lendemain²⁰. Après approbation du Parlement, l'avant-projet a été débattu en plénière le 14 février 1984²¹.

Le projet de traité comprenait 87 articles qui visaient à compléter et à modifier les traités précédents instituant les Communautés européennes au niveau des institutions, de la

politique et de la gestion financière, ainsi qu'à fixer les objectifs, les méthodes d'action et les pouvoirs (*compétences*) de l'Union européenne. La résolution a introduit le concept même de l'Union européenne – union dotée d'une personnalité juridique ; elle a mis en avant l'idée de faire des citoyens européens des participants actifs du processus décisionnel ; elle a consacré le principe de subsidiarité, selon lequel les compétences devaient être réparties entre l'Union et les États membres, et elle a réaffirmé la primauté du droit de l'Union sur celui des États membres²².

Pour ce qui est des objectifs de l'Union, la commission s'est surtout concentrée sur : l'élimination des déséquilibres régionaux ; la protection de l'environnement et du patrimoine culturel ; la recherche scientifique en vue du progrès des peuples européens ; le développement économique dans le cadre d'un marché intérieur libre ; la stabilité monétaire ; le développement des relations internationales ; la libre circulation des personnes et des idées ; la défense et le développement des droits de l'homme.

Pour atteindre ces objectifs, les institutions européennes devaient œuvrer ensemble et il fallait rééquilibrer les pouvoirs par un renforcement du Parlement et de la Commission, ainsi que du principe de coopération entre les États membres par l'intermédiaire du Conseil.

À l'issue de la présentation, le projet de traité, 'présenté par la commission institutionnelle, fondé sur une expérience de trente ans de vie communautaire et sur l'évidente nécessité d'aller au-delà du degré actuel d'unification', a été adopté par le Parlement par 237 voix pour, 31 voix contre et 43 abstentions²³.

Le testament politique d'Altiero Spinelli

Toutefois, malgré l'approbation du Parlement, le projet de traité a été petit à petit relégué aux oubliettes lors des débats interinstitutionnels. Une fois de plus, Spinelli, par la force novatrice de son action politique, avait été trop en avance sur son temps, et ses efforts n'ont pas porté immédiatement leurs fruits. La révision des traités consacrée dans l'Acte unique européen s'est révélée insatisfaisante eu égard à ce qui avait été proposé dans le projet de traité de la commission institutionnelle sous la coordination du député italien.

'Chers collègues, lorsque nous avons voté le projet de traité concernant l'Union, je vous ai rappelé la nouvelle d'Hemingway à propos de ce vieux pêcheur qui capture le plus gros poisson de sa vie, le voit dévorer par des requins et rentre au port avec le seul squelette du poisson. Nous aussi, nous sommes désormais arrivés au port et à nous aussi il ne reste que le squelette du gros poisson. Le Parlement ne doit pas pour cette raison se résigner ni renoncer. Nous devons nous préparer à sortir une fois encore et très vite en haute mer, après avoir mis tout en œuvre pour capturer le poisson et le protéger des requins.'²⁴

Altiero Spinelli s'est éteint à Rome le 23 mai 1986. De son vivant, il n'a pas reçu la reconnaissance qu'il méritait pour l'ampleur de ses idées et de son action politique. Toutefois, la détermination qui transparaissait au travers de ses mots ne laissait aucun doute sur le fait que, tôt ou tard, il jouirait d'une telle reconnaissance. Et il en fut ainsi. Trente ans après l'adoption du projet de traité, l'influence d'Altiero Spinelli et des travaux réalisés sous sa houlette par la commission institutionnelle est considérée comme vitale pour la construction de l'Union européenne.

Notes

¹ *Bataille pour l'Union, Altiero Spinelli 1979-1986*, Parlement européen, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 1988, p. 50.

² 'La ligne de démarcation entre les partis progressistes et les partis réactionnaires ne suit donc plus désormais la ligne formelle du degré plus ou moins élevé de démocratie et de socialisme à constituer, mais la ligne fondamentale la plus

- récente séparant ceux qui considèrent comme but essentiel de la lutte l'objectif de jadis, c'est-à-dire la conquête du pouvoir politique national [...] et ceux qui considèrent comme tâche essentielle la création d'un État international solide.' Spinelli, A., Rossi, E., *Manifeste de Ventotene*, préface d'Eugenio Colorni, Mondadori, Milan 2006.
- ³ Galasso, G., 'Altiero Spinelli, l'Italia e il processo d'integrazione europea, 1979-1986', thèse publiée dans *Sources for Diplomatic History*, université de Bari, rapporteur Luciano Monzali, 2011/2012, pp. 45-46.
 - ⁴ Spinelli, A., *Diario europeo 1970-1976*, publié par Paolini, E., Il Mulino, Bologne, 1991, passage rédigé le 29 juin 1970.
 - ⁵ Spinelli, A., 'Le plan Pompidou pour l'Europe : une chance à saisir', *Le Monde*, 30 mars 1971.
 - ⁶ Graglia, P. S., *Altiero Spinelli*, Il Mulino, Bologne, 2008, p. 523.
 - ⁷ *Ibidem*.
 - ⁸ Pour ce qui est du lien entre Spinelli et le processus de constitutionnalisation de l'Union européenne, voir *Altiero Spinelli – federalista europeo*, Parlement européen, Bruxelles, 2009.
 - ⁹ Lettre de Spinelli à Berlinguer, 1^{er} mars 1979, dans *Europeismo e democrazia: Altiero Spinelli e la sinistra europea 1950-1986*, par Pasquinucci, D., Il Mulino, Bologne, 2000, p. 309.
 - ¹⁰ Galasso, G., *Altiero Spinelli*, op. cit., p. 97.
 - ¹¹ Voir A. Spinelli, *Discorsi al Parlamento europeo 1976-1986*, Dastoli, P. V., Il Mulino, Bologne, 1987, pp. 180-221.
 - ¹² Discours d'Altiero Spinelli, débats au Parlement européen du 21 mai 1980, p. 139.
 - ¹³ Lettre adressée le 25 juin 1980 par Altiero Spinelli à ses collègues du Parlement européen, Archives historiques de l'Union européenne, Fonds A.S.H.A., dossier AS-356, 02 'Club du Crocodile'.
 - ¹⁴ Les députés ayant participé à la première réunion, dont le compte rendu a été rédigé par Pier Virgilio Dastoli, assistant de Spinelli, étaient : Hans August Lückner, Karl von Wogau et Paola Gaiotti De Biase (groupe du Parti populaire européen [groupe démocrate-chrétien]), Stanley P. Johnson (groupe des démocrates européens), Richard Balfe et Brian Key (groupe socialiste), Bruno Visentini (groupe libéral et démocratique) et Silvio Leonardi (groupe communiste et apparentés). Voir Graglia, P., *Altiero Spinelli*, op. cit., p. 600.
 - ¹⁵ Proposition de résolution concernant la constitution d'une commission ad hoc chargée de faire des propositions sur l'état et l'avenir de la Communauté, Archives historiques du Parlement européen, PE1 AP PR B1-0889/80 0010.
 - ¹⁶ Résolution portant création d'une commission institutionnelle, JO C 234 du 14 septembre 1981, p. 48. La résolution a été adoptée par 164 voix pour, 24 contre et 12 abstentions.
 - ¹⁷ Discours prononcé par Altiero Spinelli, débats au Parlement européen du 7 juillet 1981, pp. 75-76.
 - ¹⁸ Rapport sur les orientations du Parlement européen relatives à la réforme des traités et à la réalisation de l'Union européenne, Archives historiques du Parlement européen, PE1 AP RP/INST.1981 A1-0305/82 0010, PE1 AP RP/INST 1981 A10305/82 0020 et PE1 AP RP/INST.1981 A1-0305/82 0030.
 - ¹⁹ Résolution sur les orientations du Parlement européen relatives à la réforme des traités et à la réalisation de l'Union européenne (A1-0305/82), JO C 238 du 13 septembre 1982, p. 25.
 - ²⁰ Rapport au nom de la commission institutionnelle sur le contenu de l'avant-projet de traité instituant l'Union européenne, Archives historiques du Parlement européen, PE1 AP RP/INST.1981 A1-0575/83 0010.
 - ²¹ Débats du Parlement européen sur l'Union européenne, 14 février 1984, 1-309, pp. 26-58 et 72-110.
 - ²² [The road to the 1984 Spinelli Report.](#)
 - ²³ Résolution relative au projet de traité instituant l'Union européenne, JO C 77 du 19 mars 1984, p. 53.
 - ²⁴ Altiero Spinelli, intervention du 16 janvier 1986 ; *Bataille pour l'Union*, op. cit., p. 44.

Clause de non-responsabilité et droits d'auteur

Manuscrit achevé en septembre 2016 Luxembourg © Union européenne, 2016.

Le contenu de ce document est de la seule responsabilité de l'auteur et les avis qui pourraient y être exprimés ne reflètent pas nécessairement la position officielle du Parlement européen. Reproduction et traduction autorisées, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source et information préalable et envoi d'une copie au Parlement européen.

© Union européenne, 2016.

epprs@ep.europa.eu

<http://www.epprs.ep.parl.union.eu> (intranet)

<http://www.europarl.europa.eu/thinktank> (internet)

<http://epthinktank.eu> (blog)

